

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS D'ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET DU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Procédure complète

LTA : LIMITATION TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Ce formulaire de demande d'aménagements des conditions de passation des épreuves du baccalauréat général et du baccalauréat technologique est à compléter par les représentants légaux du candidat ou le candidat s'il est majeur et par l'équipe pédagogique. En cas d'échec à l'examen, les aménagements accordés lors de la précédente session sont reconduits à l'identique. Pour une demande d'aménagements différents, une procédure complète doit être transmise.

Actuellement le candidat :

- ☐ Ne dispose d'aucun aménagement sur le temps scolaire
- ☐ Dispose d'aménagements sur le temps scolaire mais souhaite des aménagements complémentaires
- ☐ Présente une limitation temporaire d'activité (les aménagements accordés ne seront pas reconduits l'année suivante)

IDENTITÉ DU CANDIDAT

NOM de famille du candidat : NOM d'usage du candidat :
 Prénom(s) : Date de naissance : Sexe : ☐ F ☐ M
 Adresse :
 Tél. :
 Adresse électronique :
 Nom et adresse du représentant légal (si différent) :
 Classe :
 Candidat :
☐ Individuel
☐ Scolarisé – précisez l'établissement scolaire où est inscrit le candidat

 Ville : Tél : Courriel :

EXAMEN PRÉSENTÉ

☐ Baccalauréat général

Enseignement de spécialité en classe de première (écrire en toutes lettres, pas de sigle) :

1. Spécialité
2. Spécialité
3. Spécialité

☐ Baccalauréat technologique

Série : (cocher la case correspondante)

☐	STMG	☐	STL
☐	ST2S	☐	STD2A
☐	STHR	☐	S2TMD
☐	STI2D		

- ☐ STL – Enseignement de spécialité choisi :
- ☐ STMG et STI2D – Enseignement spécifique choisi :
- ☐ S2TMD – Parcours artistique choisi :

☐ Certification en langue : préciser : anglais, allemand ou espagnol

AMÉNAGEMENTS DE LA SCOLARITÉ DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE OU DE L'ANNÉE EN COURS

Un PPS a-t-il été mis en place ? ☐ Oui ☐ Non (joindre la photocopie)
 Un PAI a-t-il été mis en place ? ☐ Oui ☐ Non (joindre la photocopie)
 Un PAP a-t-il été mis en place ? ☐ Oui ☐ Non (joindre la photocopie)
 L'élève bénéficie-t-il d'un AESH ? ☐ Oui ☐ Non

N.B. : Seuls les aménagements conformes au règlement d'examen sont possibles

NOM : PRÉNOM :

Aménagements sollicités par les représentants légaux du candidat ou le candidat majeur	Appréciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	Avis du médecin désigné par la CDAPH	Réservé à la décision de l'autorité administrative
TEMPS OU ESPACE			
1. Temps majoré 1.1 Épreuves écrites ☐ 1.1.1 - tiers temps ☐ 1.1.2 – mi-temps pour situation exceptionnelle ☐ 1.1.3 - temps inférieur au tiers temps (à préciser) 1.2 Épreuves orales ☐ 1.2.1 – tiers temps ☐ 1.2.2 – mi-temps pour situation exceptionnelle ☐ 1.2.3 – temps inférieur au tiers temps (à préciser) 1.3 Préparation des épreuves orales ☐ 1.3.1 - tiers temps ☐ 1.3.2 – mi-temps pour situation exceptionnelle ☐ 1.3.3 – temps inférieur au tiers temps (à préciser) 1.4 Épreuves pratiques ☐ 1.4.1 – tiers temps ☐ 1.4.2 – mi-temps pour situation exceptionnelle ☐ 1.4.3 – temps inférieur au tiers temps (à préciser) 1.5 Préparation des épreuves pratiques ☐ 1.5.1 – tiers temps ☐ 1.5.2 – temps inférieur au tiers temps (à préciser)	☐ 1.1.1 ☐ 1.1.2 ☐ 1.1.3 ☐ 1.2.1 ☐ 1.2.2 ☐ 1.2.3 ☐ 1.3.1 ☐ 1.3.2 ☐ 1.3.3 ☐ 1.4.1 ☐ 1.4.2 ☐ 1.4.3 ☐ 1.5.1 ☐ 1.5.2 Observations :	☐ 1.1.1 ☐ 1.1.2 ☐ 1.1.3 ☐ 1.2.1 ☐ 1.2.2 ☐ 1.2.3 ☐ 1.3.1 ☐ 1.3.2 ☐ 1.3.3 ☐ 1.4.1 ☐ 1.4.2 ☐ 1.4.3 ☐ 1.5.1 ☐ 1.5.2 Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable ☐ Pièces justificatives insuffisantes ☐ Aucune pièce justificative ☐ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ☐ Autres motifs	Valide la demande ☐ 1.1.1 – MH102 ☐ 1.1.2 – MH101 ☐ 1.1.3 ☐ 1.2.1 – MH103 ☐ 1.2.2 – MH130 ☐ 1.2.3 ☐ 1.3.1 – MH104 ☐ 1.3.2 – MH131 ☐ 1.3.3 ☐ 1.4.1 – MH105 ☐ 1.4.2 – MH132 ☐ 1.4.3 ☐ 1.5.1 – MH129 ☐ 1.5.2 Refus à motiver :
2. Pause Elle ne peut excéder le tiers du temps prévu pour chaque épreuve ☐ 2.1 – temps compensatoire pour se lever, marcher, aller aux toilettes ☐ 2.2 – temps compensatoire pour soins ☐ 2.3 – possibilité de se lever ou pause sans temps compensatoire ☐ 2.4 – possibilité de sortir avant la fin de la première heure (pause, soin)	☐ 2.1 ☐ 2.2 ☐ 2.3 ☐ 2.4	☐ 2.1 ☐ 2.2 ☐ 2.3 ☐ 2.4	Valide la demande ☐ 2.1 – MH118 ☐ 2.2 – MH119 ☐ 2.3 – MH120 ☐ 2.4 – MH121

NOM : PRÉNOM :

Aménagements sollicités par les représentants légaux du candidat ou le candidat majeur	Appréciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	Avis du médecin désigné par la CDAPH	Réservé à la décision de l'autorité administrative
☐ 2.5 – possibilité de se lever ou pause avec temps compensatoire dans la limite d'un tiers de temps	☐ 2.5 Observations :	☐ 2.5 Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable ☐ Pièces justificatives insuffisantes ☐ Aucune pièce justificative ☐ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ☐ Autres motifs	☐ 2.5 – MH126 Refus à motiver :
3. Locaux, installation de la salle (à préciser) ☐ 3.1 – accès facile aux sanitaires, possibilité de s'y rendre dès la 1 ^{ère} heure ☐ 3.2 – proximité de l'infirmerie ☐ 3.3 - accès des locaux (RDC ou accès ascenseur) ☐ 3.4 – accessibilité des locaux fauteuil roulant ☐ 3.5 – table pour fauteuil roulant ☐ 3.6 – proximité d'une prise de courant ☐ 3.7 – conditions particulières d'éclairage à préciser : ☐ 3.8 – poste de travail ou mobilier adapté A préciser : ☐ 3.9 – salle à faible effectif ☐ 3.10 – seul dans une salle (situation exceptionnelle)	☐ 3.1 ☐ 3.2 ☐ 3.3 ☐ 3.4 ☐ 3.5 ☐ 3.6 ☐ 3.7 ☐ 3.8 ☐ 3.9 ☐ 3.10 Observations :	☐ 3.1 ☐ 3.2 ☐ 3.3 ☐ 3.4 ☐ 3.5 ☐ 3.6 ☐ 3.7 ☐ 3.8 ☐ 3.9 ☐ 3.10 Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable ☐ Pièces justificatives insuffisantes ☐ Aucune pièce justificative ☐ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ☐ Autres motifs	Valide la demande ☐ 3.1 – MH201 ☐ 3.2 – MH202 ☐ 3.3 – MH204 ou MH205 ☐ 3.4 – MH206 ☐ 3.5 – MH210 ☐ 3.6 – MH207 ☐ 3.7 – MH209 ☐ 3.8 – MH211 ☐ 3.9 – MH214 ☐ 3.10 – MH212 Refus à motiver :

AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES			
4. Aides techniques 4.1 Utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette (hors connexion) ☐ 4.1.1 – ordinateur ou tablette du candidat ☐ 4.1.2 – ordinateur fourni par le centre d'examen ☐ 4.1.3 – utilisation de logiciels spécifiques habituellement utilisés en classe et hors connexion internet (à préciser) Dans le cas d'utilisation de logiciels spécifiques sur l'ordinateur du centre, il appartient au candidat d'apporter les logiciels et d'en demander l'installation avant l'épreuve. Certains logiciels peuvent ne pas être autorisés aux examens. 4.2 Matériel particulier apporté par le candidat, sauf ordinateur ou tablette (à préciser) ☐ 4.2.1 - calculatrice simple non programmable ☐ 4.2.2 – Matériel spécifique pour les candidats déficients visuels à préciser : ☐ 4.2.3 – système Haute Fréquence ☐ 4.2.4 - autres 			Valide la demande ☐ 4.1.1 – MH413 ☐ 4.1.2 – MH414 ☐ 4.1.3 – MH405 ☐ 4.2.1 – MH402 ☐ 4.2.2 – MH403 ☐ 4.2.3 – MH403 ☐ 4.2.4 – MH403

	Observations :	Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable ☐ Pièces justificatives insuffisantes ☐ Aucune pièce justificative ☐ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ☐ Autres motifs	Refus à motiver :
6. Communication ☐ 6.1 – port par le surveillant du système HF pour les épreuves écrites et/ou orales ☐ 6.2 – en cas de consignes orales, celles-ci devront être données à voix haute en articulant, le surveillant se plaçant face au candidat ☐ 6.3 – consignes orales données par écrit ☐ 6.4 – autres (à préciser)	☐ 6.1 ☐ 6.2 ☐ 6.3 ☐ 6.4 Observations :	☐ 6.1 ☐ 6.2 ☐ 6.3 ☐ 6.4 Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable ☐ Pièces justificatives insuffisantes ☐ Aucune pièce justificative ☐ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ☐ Autres motifs	Valide la demande ☐ 6.1 – MH401 ☐ 6.2 – MH508 ☐ 6.3 – MH601 ☐ 6.4 Refus à motiver :
AIDES HUMAINES			
7. Aides humaines ☐ 7.1 – secrétaire lecteur, lecture du sujet à haute voix sans reformulation ☐ 7.2 – secrétaire scripteur ☐ 7.3 – assistant ☐ 7.3.1 – reformulation des consignes ☐ 7.3.2 – séquençage des consignes complexes ☐ 7.3.3 – explication des sens second et métaphorique ☐ 7.3.4 – lecture du sujet à haute voix avec reformulation ☐ 7.3.5 – autre (à préciser) ☐ 7.4 – assistance d'un enseignant spécialisé trouble de la fonction auditive ☐ 7.5 – assistance d'un interprète en langue des signes françaises (LSF) pour les épreuves orales uniquement ☐ 7.6 – assistance d'un codeur en langue française parlée complétée (LfPC)	☐ 7.1 ☐ 7.2 ☐ 7.3 ☐ 7.3.1 ☐ 7.3.2 ☐ 7.3.3 ☐ 7.3.4 ☐ 7.3.5 ☐ 7.4 ☐ 7.5 ☐ 7.6	☐ 7.1 ☐ 7.2 ☐ 7.3 ☐ 7.3.1 ☐ 7.3.2 ☐ 7.3.3 ☐ 7.3.4 ☐ 7.3.5 ☐ 7.4 ☐ 7.5 ☐ 7.6	Valide la demande ☐ 7.1 – MH524 ☐ 7.2 – MH513 ☐ 7.3 ☐ 7.3.1 – MH521 ☐ 7.3.2 – MH522 ☐ 7.3.3 – MH523 ☐ 7.3.4 – MH507 ☐ 7.3.5 ☐ 7.4 – MH502 ☐ 7.5 – MH503 ☐ 7.6 – MH504

NOM : PRÉNOM :

☐ 7.7 – lecture orale des consignes en articulant et en se plaçant face au candidat ☐ 7.8 – assistance d'un AESH ☐ 7.9 – aide à l'installation matérielle dans la salle ☐ 7.10 - assistant spécialisé trouble de la fonction visuelle, dont enseignant spécialisé (CAPPEI TFV ou professeur CAEGADV)	☐ 7.7 ☐ 7.8 ☐ 7.9 ☐ 7.10 Observations :	☐ 7.7 ☐ 7.8 ☐ 7.9 ☐ 7.10 Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable ☐ Pièces justificatives insuffisantes ☐ Aucune pièce justificative ☐ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ☐ Autres motifs	☐ 7.7 – MH508 ☐ 7.8 – MH514 ☐ 7.9 – MH505 ☐ 7.10 – MH525 Refus à motiver :
---	--	---	--

ADAPTATIONS ET DISPENSES

8. Adaptations d'épreuves conformes à la réglementation en vigueur 8.1 – adaptations générales ☐ 8.1.1 – communication par écrit pour les épreuves orales et pratiques Et neutralisation de la lecture à haute voix pour l'épreuve orale de français ☐ 8.1.2 – passages en priorité pour les épreuves orales ☐ 8.1.3 - Non prise en compte de la qualité rédactionnelle dont l'orthographe ☐ 8.1.4 – autres <i>Préciser le type d'adaptation à l'exception des adaptations de sujets :</i> 8.2 – aménagements spécifiques ☐ 8.2.1 – Epreuve de Français : réduction de nombre de textes ☐ 8.2.2 – Compétences expérimentales baccalauréat général : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, biologie-écologie ☐ 8.2.3 – Compétences expérimentales baccalauréat technologique STL : biochimie-biologie-biotechnologie ☐ 8.2.4 – Compétences expérimentales baccalauréat technologique STL : sciences physiques et chimiques en laboratoire ☐ 8.2.5 – Partie pratique : numérique et sciences informatiques ☐ 8.2.6 – partie orale de l'épreuve terminale de spécialité LLCER	☐ 8.1.1 ☐ 8.1.2 ☐ 8.1.3 ☐ 8.1.4 ☐ 8.2.1 Préciser le nombre de textes : ☐ 8.2.2 ☐ 8.2.3 ☐ 8.2.4 ☐ 8.2.5 ☐ 8.2.6	☐ 8.1.1 ☐ 8.1.2 ☐ 8.1.3 ☐ 8.1.4 ☐ 8.2.1 Préciser le nombre de textes : ☐ 8.2.2 ☐ 8.2.3 ☐ 8.2.4 ☐ 8.2.5 ☐ 8.2.6	Valide la demande ☐ 8.1.1 – MH602 et MH668 ☐ 8.1.2 - MH632 ☐ 8.1.3 – MH665 ☐ 8.1.4 ☐ 8.2.1 – MH619 Préciser le nombre de textes : ☐ 8.2.2 – MH623 ☐ 8.2.3 – MH651 ☐ 8.2.4 – MH652 ☐ 8.2.5 – MH650 ☐ 8.2.6 – MH647
--	---	---	--

NOM : PRÉNOM :

☐ 8.2.7 – partie écrite de l'épreuve terminale de spécialité LLCER ☐ 8.2.8 –Evaluation ponctuelle en Histoire-Géographie pour les candidats individuels (baccalauréat général) : remplacement du croquis et/ou de la production graphique par un texte ☐ 8.2.9 –Epreuve de physique-chimie de la santé (ST2S) ou de physique-chimie (STD2A) : remplacement des réponses sous forme schématique ou graphique par un texte ☐ 8.2.10 –Enseignement de spécialité LLCER (suivi uniquement en 1 ^{ère}) ☐ 8.2.11– Transcription écrite pour le grand oral ☐ 8.2.12 – adaptation de l'épreuve pratique de sciences de l'ingénieur ☐ 8.2.13 – Partie pratique : ingénierie, innovation et développement durable	☐ 8.2.7 ☐ 8.2.8 ☐ 8.2.9 ☐ 8.2.10 ☐ 8.2.11 ☐ 8.2.12 ☐ 8.2.13 Observations :	☐ 8.2.7 ☐ 8.2.8 ☐ 8.2.9 ☐ 8.2.10 ☐ 8.2.11 ☐ 8.2.12 ☐ 8.2.13 Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable ☐ Pièces justificatives insuffisantes ☐ Aucune pièce justificative ☐ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ☐ Autres motifs	☐ 8.2.7 – MH648 ☐ 8.2.8 – MH625 ☐ 8.2.9 – MH646 ☐ 8.2.10 – MH649 ☐ 8.2.11 – MH661 ☐ 8.2.12 – MH666 ☐ 8.2.13 – MH669 Refus à motiver :
9. Dispenses Demandes à formuler par les candidats individuels (pour les évaluations ponctuelles) et par les candidats scolaires (pour les évaluations organisées dans la classe par les professeurs dans le cadre du contrôle continu) Un candidat ne peut être entièrement dispensé des évaluations de langue vivante A Langue vivante : ☐ 9.1 - Compréhension écrite de langue vivante A ☐ 9.2 - Expression écrite de langue vivante A ☐ 9.3 - Compréhension orale de langue vivante A ☐ 9.4 - Expression orale de langue vivante A ☐ 9.5 - Enseignement technologique en langue vivante A ou B ☐ 9.6 - Compréhension écrite de langue vivante B ☐ 9.7 - Expression écrite de langue vivante B ☐ 9.8 - Compréhension orale de langue vivante B ☐ 9.9 - Expression orale de langue vivante B	☐ 9.1 ☐ 9.2 ☐ 9.3 ☐ 9.4 ☐ 9.5 ☐ 9.6 ☐ 9.7 ☐ 9.8 ☐ 9.9	☐ 9.1 ☐ 9.2 ☐ 9.3 ☐ 9.4 ☐ 9.5 ☐ 9.6 ☐ 9.7 ☐ 9.8 ☐ 9.9	Valide la demande ☐ 9.1 – MH633 ☐ 9.2 – MH634 ☐ 9.3 – MH635 ☐ 9.4 – MH636 ☐ 9.5 – MH662 ☐ 9.6 – MH637 ☐ 9.7 – MH638 ☐ 9.8 – MH639 ☐ 9.9 – MH640

NOM : PRÉNOM :

☐ 9.10 – Totalité de la langue vivante B ☐ 9.11 – Partie orale de l'épreuve terminale de spécialité LLCER Autre : ☐ 9.12 – Compétences expérimentales en physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et biologie-écologie (uniquement pour les candidats au baccalauréat général) ☐ 9.13 – partie pratique de l'enseignement de spécialité numérique et sciences informatiques ☐ 9.14 – dispense de l'épreuve pratique de sciences de l'ingénieur	☐ 9.10 ☐ 9.11 ☐ 9.12 ☐ 9.13 ☐ 9.14 Observations :	☐ 9.10 ☐ 9.11 ☐ 9.12 ☐ 9.13 ☐ 9.14 Avis circonstancié obligatoire si avis défavorable ☐ Pièces justificatives insuffisantes ☐ Aucune pièce justificative ☐ Aménagements demandés sans rapport avec les difficultés ☐ Autres motifs	☐ 9.10 – MH645 ☐ 9.11 – MH654 ☐ 9.12 – MH612 ☐ 9.13 – MH653 ☐ 9.14 – MH667 Refus à motiver :
---	--	--	--

ÉTALEMENT D'ÉPREUVES OU CONSERVATION DE NOTES

10. Étalement du passage des épreuves : ☐ 10.1 – <u>programme de première</u> ☐ 10.1.1 – sur l'année n ☐ Juin (<i>lister les disciplines</i>) ☐ Septembre (<i>lister les disciplines</i>) ☐ 10.1.2 - sur l'année n et n+1 ☐ Juin année n (<i>lister les disciplines</i>) ☐ Juin année n+1 (<i>lister les disciplines</i>) ☐ 10.2 – <u>programme de terminale</u> ☐ 10.2.1 – sur l'année n ☐ Juin (<i>lister les disciplines</i>) ☐ Septembre (<i>lister les disciplines</i>)	☐ 10.1 ☐ 10.1.1 ☐ 10.1.2 ☐ 10.2 ☐ 10.2.1	☐ 10.1 ☐ 10.1.1 ☐ 10.1.2 ☐ 10.2 ☐ 10.2.1	Valide la demande ☐ 10.1 ☐ 10.1.1 – MH610 ☐ 10.1.2 – MH610 ☐ 10.2 ☐ 10.2.1 – MH610
---	---	---	---

NOM : PRÉNOM :

☐ 10.2.2 - sur l'année n et n+1 ☐ Juin année n (lister les disciplines) ☐ Juin année n+1 (lister les disciplines) ☐ 10.3 – programme du cycle terminal ☐ 10.3.1 – sur l'année n ☐ Juin (lister les disciplines) ☐ Septembre (lister les disciplines) ☐ 10.3.2 - sur l'année n et n+1 ☐ Juin année n (lister les disciplines) ☐ Juin année n+1 (lister les disciplines) ☐ 10.4 – sur plusieurs sessions Préciser pour chaque session l'intitulé exact des épreuves à passer : <td> ☐ 10.2.2 ☐ 10.3 ☐ 10.3.1 ☐ 10.3.2 ☐ 10.4 Observations : </td>	☐ 10.2.2 ☐ 10.3 ☐ 10.3.1 ☐ 10.3.2 ☐ 10.4 Observations :
---	---

RÉCAPITULATIF DES AMÉNAGEMENTS SOLICITÉS PAR LE CANDIDAT

Je soussigné(e) sollicite les aménagements
d'examens suivants (préciser le nombre d'aménagements cochés) :

J'atteste que cette demande d'aménagements d'examen est faite par mes soins et en pleine responsabilité.

Fait à : Le

Signature du candidat

Nom Prénom :

Signature des responsables légaux (candidat mineur)

Chef d'établissement

NOM :

Prénom :

Date :

Signature

Cachet de l'établissement

Autorité administrative

Date :

Signature

Cachet

Médecin désigné par la CDAPH

NOM :

Prénom :

Date :

Signature

Cachet

Autorité administrative

Date :

Signature

Cachet

NOM : PRÉNOM :